

**LETTRE DU DISTRIBUTEUR DATÉE DU 28 FÉVRIER 2018**



Le 28 février 2018

Monsieur Marc-André Plante  
Maire de Terrebonne  
775 rue Saint-Jean-Baptiste  
Terrebonne, QC  
J6W 1B5

Monsieur le Maire,

Pour faire suite à notre dernière communication datée du 16 janvier dernier dans le dossier en titre, nous vous informons qu'Hydro-Québec procède actuellement à la finalisation de sa *Demande de fixation des conditions d'implantation du réseau de distribution d'électricité* à être déposée auprès de la Régie de l'énergie.

Cependant, avant de saisir la Régie de l'énergie de ce dossier et afin de tenter de parvenir à une entente entre nos deux organismes, nous souhaitons vous transmettre le rapport d'une firme d'ingénierie mandatée par Hydro-Québec pour évaluer la faisabilité, les risques ainsi que les coûts associés à l'enfouissement de la ligne de distribution d'électricité sous le boulevard des Entreprises à Terrebonne au moyen d'une technique sans tranchée. Eu égard aux risques ainsi qu'aux coûts évalués par cette firme, Hydro-Québec ne peut réaliser, à ses frais, les travaux ci-avant mentionnés au moyen de la technique sans tranchée requise par la Ville de Terrebonne.

Toutefois, Hydro-Québec est disposée à appliquer les mesures d'atténuation suivantes dans la réalisation de ses travaux d'enfouissement au moyen d'une technique par tranchée de sa ligne de distribution sous le boulevard des Entreprises :

- réalisation d'une surlargeur en ajoutant une bande bitumineuse afin d'augmenter la performance du joint situé entre le pavage de la tranchée et le pavage de la rue;
- suivi de la performance de la tranchée pour une période de 3 ans, et ce, afin de s'assurer du comportement adéquat de la tranchée.

Ces mesures d'atténuation sont offertes sans reconnaissance de responsabilité, en considération de la situation exceptionnelle qui prévaut au niveau du boulevard des Entreprises et ces mesures ne sauraient être considérées comme étant la norme en matière d'intervention dans les chaussées.

Dans les circonstances, nous vous saurions gré de bien vouloir nous faire part de votre position et de vos commentaires relativement à ces informations avant le 9 mars 2018.

Dans l'attente de vous lire sous peu, veuillez recevoir, Monsieur le Maire, nos salutations distinguées.

Martin Perrier, directeur  
Réseau de distribution Laurentides

p.j. Rapport de NOEX

cc : Marie-Annick Gariépy